

Le bill C-205, monsieur l'Orateur, vise justement à donner au gouvernement cette possibilité de rajustement, de trouver un régulateur, pour distribuer entre les mains des consommateurs qui en ont besoin un pouvoir d'achat additionnel sans que cela passe par les salaires et par les prix. C'est au moyen d'un escompte.

J'entendais hier le très honorable premier ministre répondre, au cours de la période des questions, à un député de l'opposition que le pouvoir d'achat des Canadiens devrait être augmenté afin d'augmenter la consommation des biens produits dans ce pays, afin d'activer l'économie de notre pays et aider à la solution du problème du chômage.

Monsieur le président, le très honorable premier ministre avait raison. Il y a longtemps qu'on lui dit, mais encore faut-il que cette augmentation de pouvoir d'achat soit distribuée au niveau des familles qui en ont un strict besoin. Comme l'escompte compensé, l'escompte que nous préconisons dans le bill, est un moyen d'atteindre cet objectif, parce que lorsqu'une famille achètera cinq livres de beurre, cinq pintes de lait ou des chaussures ou des vêtements faits au Canada, automatiquement cette famille par la consommation bénéficiera d'un escompte, donc d'une augmentation de son pouvoir d'achat et cet escompte, selon le projet de loi, devra être établi au niveau du détaillant, parce que c'est là qu'on peut évaluer véritablement les besoins des familles, des individus. Et s'il y a consommation, automatiquement il y aura escompte, mais qui va payer cet escompte au détaillant? Est-ce que le détaillant va perdre parce qu'il accorde un escompte au consommateur qui vient d'acheter une paire de chaussures dans son magasin? Mais absolument pas. Et c'est là que le bill prévoit tout un mécanisme pour la création d'un office national du crédit qui sera chargé d'administrer, d'appliquer au niveau de la consommation cette mesure qui permettra aux Canadiens d'accroître leur pouvoir d'achat dans la mesure où il y aura des besoins à satisfaire, et périodiquement, cela peut nécessiter un ou deux mois, ces marchands-détaillants pourront présenter, d'après une formule officielle et bien établie, aux banques ou aux caisses populaires, avec des pièces justificatives, le montant d'escompte qu'ils auront accordé après un mois ou trois mois, selon ce qui aura été établi par l'office national du crédit. Les banques, les caisses populaires ayant servi d'intermédiaires entre le gouvernement, le ministère des Finances et les détaillants, le gouvernement par la Banque du Canada, selon des chiffres officiels bien déterminés, pourra créer des crédits nouveaux pour rembourser les caisses populaires et les banques à charte qui auront, d'après une comptabilité bien établie, payé, compensé aux détaillants les sommes que les détaillants auront accordées aux consommateurs. C'est ce qu'on appelle, monsieur le président, un escompte régulateur. De la même façon, plusieurs parmi les députés ont déjà vu fonctionner un engin à vapeur, par exemple dans une scierie, et il y en a encore quelques-uns, j'en ai même dans ma circonscription, qui fonctionnent. Autrefois, on appelait cela des engins à *steam*, mais c'est la même chose.

● (1722)

Et après l'engin, voilà un système qu'on appelle le régulateur et lorsque celui-là conduit la grande scie, le levier, lorsqu'il arrive avec un gros billot, cela prend plus de force, à ce moment-là le régulateur ouvre pour que l'engin ait plus de puissance pour être en mesure de passer à travers la bille de

### *Hausse des prix*

bois qui est présentée dans la scie. Aussitôt que la bille est passée, on voit le régulateur se refermer parce qu'il n'y a plus de demande de force additionnelle. C'est cela notre système économique, monsieur le président, un système de régulateur appliqué sous la forme que nous préconisons par le système d'escompte. Si la Chambre pouvait accepter ce bill, l'étudier à fond, qu'il aille en comité, qu'il soit ressassé, qu'on invite les économistes, pas ceux-là qui nous ont mis dans le pétrin dans lequel nous sommes aujourd'hui, mais des économistes éveillés à des formules nouvelles pour que le gouvernement soit capable véritablement de formuler une loi qui permettrait de nous sortir du pétrin, et de cette misère imméritée au sein de l'abondance.

Monsieur le président, nous sommes en train de nous acheminer exactement dans la même voie que nous avons connue après la guerre de 1914-1918; les plus âgés doivent s'en souvenir. Dimanche dernier, Radio-Canada donnait au réseau français l'histoire des années 1920 à 1945. J'aurais aimé que tous les Canadiens soient à l'écoute à ce moment-là parce que les plus jeunes, ceux d'aujourd'hui, auraient appris que l'histoire se répète.

Après la guerre de 1914-1918, évidemment étant donné l'effort de guerre, la production de choses de guerre, le gouvernement avait dû mettre en circulation un volume monétaire plus considérable. Les prix avaient augmenté pour les besoins, les biens de consommation coûtaient plus cher. Après la guerre, nous avons connu cette période d'inflation, les prix très élevés, et les gens se sont endettés voyant que réellement cela allait durer. Mais le Krash de 1929 est arrivé, et les financiers pris de panique se sont retirés pour un moment des activités économiques et c'est là qu'a commencé la dépression, on a appelé cela la dépression; après l'inflation, c'est la déflation. De 1930 à 1939, nous avons vu les gouvernements quels qu'ils soient recourir à toutes sortes de mesures: retour à la terre, des gens à 20 cents, à Valcartier, toutes sortes de plans et de cataplasmes pour essayer d'endormir la population et sauver le système qui ne répondait plus à ce moment-là aux besoins de la population.

Et en 1939, inévitablement nous arrive la guerre qui avait été prédite par le major Douglas, ici même à Ottawa, lorsqu'il comparaisait devant le comité des finances et du commerce, à la demande du gouvernement canadien. Il avait alors déclaré, et c'était vérifié, que si on ne changeait pas le système de financement du secteur public nous vivrions dans au plus 10 ans une autre guerre mondiale. Ces prédictions se sont malheureusement réalisées. Et nous avons vu au cours des premières années de la guerre des appels au patriotisme de la part du gouvernement, des appels à tous ceux qu'on avait laissés croupir dans la misère au sein de l'abondance. On les invitait à devenir des patriotes pour sauver un système qui les avait tenus dans la misère, et un système qui est train également de conduire à la misère la plus inqualifiable la population du Canada.

C'est justement pour sauver un système capitaliste qui est malade, qui doit être réformé, et on ne le dira jamais assez souvent, parce qu'il est nécessaire qu'il soit réformé et c'est dans le but d'aider le gouvernement à réformer ce système avant qu'il ne soit trop tard.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député mais son temps de parole est écoulé.